



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements



Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 17 • 3-2016

Lettre d'information parlementaire

Le spectre d'une « bombe sale » entre les mains « terroristes » – en l'occurrence de jihadistes de l'État islamique (EI) – a été de nouveau mise en avant comme principale menace lors du 4^e Sommet sur la sécurité nucléaire qui s'est déroulé à Washington les 31 mars et 1^{er} avril sous la présidence du président Barak Obama.

Certes, avec quelques 2 800 incidents relatifs à des trafics, possessions illégales ou pertes de matériaux nucléaires répertoriés dans le monde ces 20 dernières

années, selon l'AIEA, et un stock mondial d'uranium hautement enrichi s'élevant, fin 2014, à 1 370 tonnes, il y a de quoi alimenter l'inquiétude des dirigeants face aux terribles conséquences sanitaires, psychologiques et économiques engendrées par l'utilisation d'une telle « bombe sale ».

Mais l'agitation de cette menace, ne masque-t-elle pas avant tout l'absence de volonté politique des puissances nucléaires pour remettre en cause la priorité que chacune accorde à son arsenal atomique dans sa stratégie de sécurité nationale ?

Un aveu inscrit en filigrane dans le regret manifesté par Barak Obama lors de ce sommet en confiant qu'il aurait « préféré réduire encore [son] arsenal nucléaire ». En effet, ces rencontres sont nées dans la foulée de son discours d'avril 2009 à Prague sur « un monde sans armes nucléaires ».

Car ce sont bien les deux faces d'un même problème. Seul l'engagement dans une dynamique de désarmement nucléaire permettra de réduire la menace que représente la dissémination des matières fissiles. Nous en sommes loin !!

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Les deux faces de la « bombe sale »

Actualité internationale

NORVÈGE

Le Parlement en passe d'interdire les armes nucléaires ?

Toutes ces dernières années, la Norvège — membre de l'Otan — a été une force motrice du désarmement nucléaire. Le gouvernement vient de faire un pas en arrière. Mais le débat parlementaire est très vif : le 9 mars dernier, le comité permanent des Affaires étrangères et de la Défense a présenté un *Livre blanc sur les défis de la sécurité mondiale*, avec une section portant sur les armes nucléaires et des amendements sur l'interdiction internationale de ces armes. Ce document montre qu'une majorité des parlementaires norvégiens sont en faveur d'une politique active de désarmement nucléaire. Le 11 mars, lors d'un débat de politique étrangère, Jonas Gahr Støre (leader du Parti travailliste et candidat au poste de Premier ministre) a souligné que le message envoyé avec ce *Livre blanc* au gouvernement était clair : « La majorité parlementaire soutient le travail sur un désarmement nucléaire équilibré et mutuel, dans le cadre du *Traité de non-prolifération*, y compris avec pour objectif à long terme l'interdiction internationale des armes nucléaires. Ceci a été clairement indiqué dans le *Livre blanc*, et lorsqu'une majorité au Parlement s'exprime comme cela, alors le gouvernement peut être assuré que le Parlement accordera une attention de savoir si c'est cela que le gouvernement réalise ». Il a poursuivi en indiquant « qu'une véritable interdiction totale des armes nucléaires » est « un objectif qui est tout à fait possible à combiner avec la politique du concept stratégique de l'Otan ». Ces propositions, d'engager la Norvège à faire du désarmement nucléaire une priorité politique, ont été appuyées par tous les partis, y compris par les deux au gouvernement, le Parti conservateur et le Parti du progrès.

<https://www.npaid.org/News/News-archive/2016/Norway-s-Parliament-wants-a-ban-on-nuclear-weapons>

ÉTATS-UNIS

Le PNND et le Sommet sur la sécurité nucléaire

Dans une lettre ouverte, « La sécurité nucléaire durable exige des contrôles de non-prolifération universels et des mesures de désarmement nucléaire », les co-présidents et les membres du Conseil du PNND se félicitent de la tenue du 4^e Sommet sur la sécurité nucléaire (Washington, 31 mars/1^{er} avril), une initiative lancée par le président Obama en 2010, à la suite de son discours de Prague (9 avril 2009). Mais ils mentionnent aussi que « c'est seulement par l'abolition des armes nucléaires, que nous pourrions éliminer le risque que ces armes nucléaires soient utilisées par un terroriste, ou

Deux questions à...

M. Keisuke Suzuki,

député, membre du Parti libéral démocratique, Japon



Les 10 et 11 avril, le Japon accueillera la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 à Hiroshima. Allez-vous prendre une initiative parlementaire envers les Parlements du G7 (notamment auprès de leur commission des Affaires étrangères), pour présenter les conséquences humanitaires des destructions de Hiroshima et de Nagasaki ?

Comme nous ne disposons pas de suffisamment de temps pour la préparation de cet événement, on ne prendra pas une telle initiative parlementaire, mais en coopérant fermement avec le gouvernement, nous sommes convaincus que la réunion des pays du G7 des ministres des Affaires étrangères à Hiroshima devrait être une importante conférence et permettra d'aborder de manière forte la question des armes nucléaires.

Pensez-vous que votre gouvernement va accorder plus d'importance au Sommet des États-Unis sur la sécurité nucléaire qu'au Groupe de travail de l'ONU à composition non limitée qui a pour but « de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire » ?

Nous sommes le seul pays à avoir subi des bombardements atomiques. Le Japon a placé le désarmement et la non-prolifération nucléaires comme l'un des piliers central de sa politique étrangère. En Asie, les tensions régionales sont en augmentation en raison de l'expansion militaire et des essais nucléaires réalisés par la Corée du Nord, de l'augmentation du nombre du nombre d'ogives nucléaires chinoises, de son manque de transparence, notamment suite à une déclaration faite par un haut dirigeant militaire chinois concernant la modification de la politique de « la non utilisation en premier ». Tous ceci est une grande préoccupation. Pour le Japon, un État qui s'est toujours engagé en faveur de la paix durable et stable de la région Asie-Pacifique après la Seconde Guerre mondiale, c'est une question urgente que de garder ces arsenaux nucléaires sous contrôle et d'assurer la non-prolifération nucléaire. C'est également une politique nationale d'une importance capitale au Japon que de promouvoir le désarmement nucléaire et de réduire le nombre d'armes nucléaires. À cet égard, tant le Groupe de travail à composition non limitée que le Sommet sur la sécurité nucléaire sont importants pour le gouvernement japonais et il est donc difficile de les hiérarchiser.

un État. Nous vous demandons instamment de promettre, à ce Sommet sur la sécurité nucléaire, de soutenir un processus de niveau aussi important pour le désarmement nucléaire ». L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de tenir une conférence de haut niveau sur le désarmement nucléaire au plus tard en 2018. « Cette conférence pourrait être transformée comme la première rencontre d'une série de sommets sur le désarmement nucléaire pour la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires. » Parmi les signataires : Anwar El Sadat (**Égypte**, député), Ute Finckh-Krämer (**Allemagne**, vice-présidente de la commission Désarmement et contrôle des armes), Christa Markwalder (**Suisse**, présidente du Conseil national), Edward Markey (**États-Unis**, sénateur), Natalia Diaz Quintana (**Costa Rica**, présidente de la commission des Affaires étrangères), Saber Chowdhury (**Bangladesh**, député et président de l'Union interparlementaire).

<http://goo.gl/tWJIAY>



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Réduire la menace nucléaire, le rôle des parlementaires

En parallèle de la 134e assemblée de l'Union interparlementaire (Lusaka), le PNND avec l'UIP ont tenu une réunion sur le thème : « Réduire la menace nucléaire – le rôle des parlementaires ». Cette table ronde s'est penchée notamment sur les enjeux abordés lors du Sommet sur la sécurité nucléaire et de la seconde session du Groupe de travail de l'ONU à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire (mai). À cette occasion, les parlementaires ont été invités à travailler sur des actions qu'ils peuvent entreprendre dans leur Parlement en vue de soutenir l'interdiction et l'élimination complètes des armes nucléaires.



ROYAUME-UNI

Programme Trident contesté

Alors que l'opposition se renforce contre le programme de modernisation Trident, Michael Fallon, secrétaire d'État à la Défense, a annoncé un nouvel engagement de 640 millions de livres en faveur des premières études concernant ce programme, provoquant la colère des 59 parlementaires du Scottish national Party. Ainsi, avant même le débat parlementaire promis l'automne dernier par David Cameron, les sommes déjà engagées dans ce programme sont à hauteur de 4 milliards de livres. Emily Thornberry, parlementaire du Labour et secrétaire à la Défense du « Cabinet fantôme », s'est insurgée de cette annonce.

Du côté de la société civile

Verbot von Atomwaffen !

Selon un récent sondage effectué par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (organisation partenaire de la campagne Ican), l'écrasante majorité des Allemands, 93 %, veulent que les armes nucléaires soient interdites ; 85 % veulent voir les armes nucléaires américaines retirées du territoire allemand (de la base aérienne Büchel) et 88 % sont opposés à la modernisation des armes actuellement installées sur cette même base.

Un aveu qui va faire mal à la diplomatie française !

Les premières véritables mesures de non-prolifération nucléaires de la France ont débuté en 1992, avec l'adhésion au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Les présidents Mitterrand, Chirac et Sarkozy ont décidé un certain nombre de mesures (retrait de la composante terrestre et d'1/3 des missiles aéroportés), qui toutes montraient la volonté de la France de participer à ce vaste mouvement international de diminution des arsenaux nucléaires, avec aussi — surtout ? — comme objectif de réduire les coûts. D'ailleurs, officiellement, le président Hollande a reconnu que la France « *en même temps qu'elle est prête à se défendre, ne veut pas pour autant renoncer à l'objectif même du désarmement, y compris du désarmement nucléaire* ».

Le principe de l'irréversibilité constitue la base du désarmement, permettant ainsi de construire la confiance entre les États et de faire avancer les négociations diplomatiques. Ce principe simple veut qu'une fois qu'une arme est retirée, celle-ci ne pourra plus jamais servir. La France indique avoir diminué de 50 % son arsenal nucléaire depuis le milieu des années 1990, passant ainsi de 600 à 300 armes selon le président Hollande. Déjà, en 2008, le président Sarkozy avait indiqué que l'arsenal français « *serait de moins de 300* » en 2011...

Pour être considérées comme des mesures de désarmement, les matières nucléaires (uranium hautement enrichi et plutonium) contenues dans les ogives retirées auraient dû être rendues inutilisables par un procédé dit de vitrification. C'est ce type d'action qui a permis de diminuer drastiquement les arsenaux russes et américains, avec la mise en place d'un système de vérification pour s'assurer de la réalité et de l'application des traités bilatéraux qu'ils avaient signés.

Or l'information du non respect par la France de la mesure la plus basique du désarmement — l'irréversibilité —, vient d'être

rendue publique avec la diffusion sur France 5 du documentaire « La France, le Président et la bombe » ! Le directeur des applications militaires du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), François Geleznikoff, a affirmé « *que quand on démonte les ogives on récupère la matière nucléaire des armes anciennes pour produire les armes du futur, cela nous permet d'avoir à l'infini, pendant des milliers d'années suffisamment de plutonium sans avoir besoin d'en refabriquer* » !

Ces propos montrent la non application du principe de « bonne foi » pourtant accepté par l'État français en ratifiant le TNP en 1992, et réaffirmé dans la mesure n° 2 du Document final adopté en 2010 lors de la conférence d'examen du TNP : « *Tous les États parties s'engagent à appliquer les principes de d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence s'agissant de l'exécution de leurs obligations contractées en vertu du Traité.* » Enfin, il convient de s'interroger sur l'indication faite dans le très officiel rapport présenté en mai 2015 par la France à l'ONU dans « *le cadre des mesures n° 5, 20 et 21 du Document final de la Conférence des Parties du TNP 2010* » qui indique que « *toutes les armes retirées du service ont été démantelées* ».

Cette révélation, qui ne serait être ignorée par les États membres de la Conférence du désarmement de l'ONU, risque d'être compliquée à assumer pour l'ambassadeur de France Alice Guitton, qui dans le même temps défend un projet de « *Traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires* » (FMCT). Demander aux autres États de ne pas produire des matières fissiles tout en disposant soit même de stock à l'infini, laisse songeur et permet de comprendre pourquoi ce projet de traité est bloqué au sein de la Conférence du désarmement depuis tant d'années !

La dissuasion nucléaire en bref...

« **La France, le Président et la bombe** » Ce documentaire, diffusé le 22 mars sur France 5 — validé par les autorités politiques et militaires, au vu des propos et images fournis —, est entièrement tourné vers la glorification de la bombe atomique et de la politique de dissuasion. On peut être étonné de l'absence de questionnement sur les coûts, de contre-vérités (la paix grâce à la bombe), de remise en cause de l'histoire (oubli volontaire de l'aide technologique nucléaire apportée par la France à l'Irak, l'accord diplomatique avec l'Iran) et enfin de l'annonce qui vous est faite, cher(e)s parlementaires : « *En 2025 le budget de la bombe sera de 6,5 milliards d'euros.* » C'est décidé !

Qui a le doigt sur le bouton atomique ? Ce documentaire indique qu'en cas d'empêchement du Président de la République (mort, kidnappé ou en incapacité) de donner l'ordre d'une frappe nucléaire dans le cadre d'une guerre ; celui-ci serait dévolu à un individu inconnu (sans doute un militaire) qui aurait été désigné secrètement par le Président. Cette dévolution ne tient donc absolument pas compte des procédures prévues par la Constitution. Nous apprenons donc que le président du Sénat est déchu de ces prérogatives.

Une analyse complète sur ce sujet a été réalisée par l'organisation IDN (Initiatives pour le désarmement nucléaire) : <http://www.idn-france.org/2016/03/la-dissuasion-cest-moi-dit-linconnu-de-province/>

Contre « l'État islamique », la dissuasion nucléaire ?

Oui, c'est bien ce que le chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers a laissé entendre. Une telle déclaration est dangereuse car elle induit une réelle volonté d'emploi de cette arme (dite de non emploi...) et démontre un changement total de doctrine d'une arme qui jusqu'à présent était censée dissuader uniquement des États...

Voir également l'analyse de ce documentaire publiée par l'Observatoire des armements :

<http://www.obsarm.org/spip.php?article270>

Nomination • Les députés Jean-Jacques Bridey et Jacques Lamblin ont été nommés rapporteurs de la « *Mission d'information sur les enjeux technologiques et industriels du renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire* » par la commission de la Défense et des forces armées.

QUESTION

La France, le Président et la bombe

Le chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers a été interviewé dans le documentaire « *La France, le Président et la bombe* », diffusé sur une chaîne publique de France télévision. Il a très expressément indiqué « *qu'il est persuadé que nous avons à réfléchir sur cette évolution du terrorisme international qui se transformerait en État et cette réflexion doit être corrélée au concept de dissuasion nucléaire* ».

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir apporter des éclaircissements sur ces propos et de lui confirmer que la dissuasion nucléaire de la France est exclusivement tournée contre des États et non des groupes terroristes ?

**COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE****Îles Marshall contre les États nucléaires**

La Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire de l'Organisation des Nations unies, a clôturé le 16 mars les audiences publiques dans le cadre de la plainte déposée par les îles Marshall contre le Royaume-Uni, l'Inde et le Pakistan concernant leurs obligations à des négociations concernant la cessation de la course aux armes nucléaires et le désarmement nucléaire. Tous les documents sont disponibles en langue française :

<http://www.icj-cij.org>

Retrouvez les numéros de la *Lettre* sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires — dont 64 en France.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org et www.icanw.org/



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, de newsletters, de séminaires et de contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND,
jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03